



Ecole élémentaire

M^{me} THOMAS (directrice) - CE1 / M^{me} BIGOT - CP / M^{me} PAIN - CP et CE1 / M^{me} GARCIA (remplace Me Fouchier)
M^{me} PASQUET - CE2 - CM1 / Mr LAMBROT - CM2 / M^{me} MOREAU - décharge de direction le mardi



Ecole maternelle

M^{me} ERABLE - décharge de direction - M^{me} LARCHE - PS et MS - Mr ROUSSEAU - GS
M^{me} TORRES - MS et GS - M^{me} BALLEIX (directrice) - PS et TPS

Le 02 septembre, enseignants et élèves ont repris le chemin de l'école. A la rentrée 2009 les enfants avaient découvert le self qui fait leur bonheur et celui du personnel. Pour cette rentrée, des ateliers de "Musique et Lecture" sont proposés pendant la pause méridienne.

TRAVAUX CENTRE BOURG

Les travaux de revitalisation du Centre Bourg sont commencés, avec la construction de la halle et de ses abords.

Ils vont se dérouler de septembre 2010 à mars 2011.

- du 11 septembre au 11 octobre : réalisation des trottoirs de la rue du marché ;

- **à partir du 27 septembre, construction de la halle ;**

- **du 11 octobre au 15 novembre : réalisation du parking.**

- **à partir du 17 novembre : réhabilitation de la rue du Marché.**



Le temps de ces travaux, le marché se tiendra le long de la rue du marché qui sera alors fermée à la circulation. Après cette période le marché réintègrera la place qu'il occupe actuellement.

- du 15 novembre au 15 décembre : la circulation sur la rue du marché sera en partie interdite.

Bien sûr tous ces travaux vont générer des nuisances, nous comptons sur la compréhension de tous pour que cette période se passe le mieux possible et surtout que notre marché se déroule dans les meilleures conditions.

Nous vous demandons aussi de bien respecter le stationnement et de laisser le parking libre les jours de marché.

CLOS DES PIERRIERES

Les logements ont été mis à la disposition des locataires depuis le mois de juillet.

Pour les 10 logements, le choix des occupants a été établi de façon suivante :

4 logements par la commune

3 logements par le Conseil Général

2 logements par la Préfecture

1 logement par le CIL

Il est à noter que dans ces logements l'eau chaude est fournie par des capteurs solaires.



La rue des Pierrières a été partiellement refaite ainsi que le parking du cimetière ; ce qui porte le nombre de places matérialisées à :

9 places pour le parking du cimetière

9 places le long du mur du stade



PEU MIGNON



Les travaux, concernant la première tranche, du lotissement Peu Mignon, sont terminés.

Nous précisons que ces travaux (voirie et réseaux) financés par la commune, seront suivis de la deuxième tranche : revêtement définitif, aménagements paysagés, lorsque les travaux de construction sur les parcelles se termineront.

Ce lotissement comporte 15 lots dont 7 réservés à la commune pour retour sur investissement, en paiement des travaux réalisés par la Commune.

CUISINE SALLE DES FÊTES

La nouvelle cuisine de la salle des fêtes a été mise en service depuis le mois de juillet.

Ces travaux de rénovation et d'agrandissement ont été nécessaires afin de mettre en conformité l'ensemble de l'ouvrage.

Le fonctionnement se trouve maintenant facilité en respectant le circuit : stockage, préparation froide, préparation chaude, puis retour vers le poste de lavage équipé d'un lave-vaisselle.

Les utilisateurs ont beaucoup apprécié le confort de l'espace de travail.



COÛT DE CETTE OPÉRATION

Maîtrise d'œuvre	14 944,55 €
Travaux	110 431,84 €
Aménagement	19 742,58 €

SUBVENTIONS OBTENUES

Etat	19 800,00 €
Conseil Général	29 400,00 €

Part communale 95 918,97 €

PLATEAU SURÉLEVÉ

**Plateau surélevé Carrefour des Tonnelles /
Chemin de la Seudre**

Afin de ralentir la circulation, donc de réduire le danger à ce carrefour, un plateau surélevé a été construit ; coût pour la commune : 18524€ TTC

Nous espérons que les usagers prendront conscience du respect du code de la route : vitesse limitée, respect des stops.



UN OFFICE DE TOURISME A ARVERT

Ouvert en juin 2010, Céline, guide animatrice de l'office de tourisme d'Arvert est très active...

- **création de balades accompagnées « si Arvert m'était contée »** = 37 visiteurs + 14 personnes pour les journées du Patrimoine des 18/09 et 19/09/2010.

- **« A la découverte du marais de la Seudre »** = 20 visiteurs.

- **Fréquentation de l'office du tourisme** : 712 contacts entre 01/06 et le 31/08.

- **Autres activités :**

- **appui aux associations communales :**

organisation matérielle et administrative des différentes animations.

- **gestion du Cyber Espace** entre le 15/07 et le 31/08 = 51 connexions.

A ses heures d'ouverture, le meilleur accueil vous y attend.

Heures d'ouverture :

Lundi : 14h00 – 17h30

Mardi : 14h00 – 17h30

Mercredi : 10h00 – 12h30 et 15h00 – 18h30

Jeudi : 14h00 – 17h30

Vendredi : 14h00 – 17h30

RAPPEL

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les personnes âgées de 18 ans et plus, nouvellement installées sur la commune, ont jusqu'au 31 DECEMBRE 2010 pour venir se faire inscrire sur les listes électorales. Pour cela, il suffit de se présenter en Mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

RECENSEMENT

Lancement de l'enquête de recensement à partir du 20 janvier 2011. Le recensement de la population 2011 : comment ? Pourquoi ?

Le 20 janvier, les agents recenseurs commenceront leurs premières visites sur la commune d'ARVERT. Cette enquête peu contraignante et strictement confidentielle est essentielle à la vie du pays puisque les résultats du recensement permettront de mieux adapter les décisions publiques et privées à l'évolution de la société. En effet, le recensement fournit à tous les niveaux géographiques le nombre d'habitants, de logements et des statistiques sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, modes de transport, déplacements quotidiens, etc...). Les opérations de collecte démarreront le 20 janvier et s'achèveront le 11 février 2011. 7 agents recenseurs sont mobilisés pour réaliser cette opération sur la commune d'ARVERT. Leur visite sera annoncée par un courrier signé du maire. Ils se présenteront dans chaque logement enquêter pour déposer deux questionnaires à compléter (une feuille de logement et un bulletin individuel) par personne vivant dans le logement.

Participer au recensement est un acte civique obligatoire. Merci de réserver un bon accueil aux agents recenseurs.

TÉLÉ TOUT NUMÉRIQUE

Le passage à la **télé tout numérique** aura lieu pour le Poitou-Charentes le 19 octobre 2010.

A cette date, chaque téléviseur devra être doté d'un mode de réception numérique, sinon il ne recevra plus la télévision !

Pour tout savoir sur :

- **Le dispositif national d'information** : un accès, région par région, à l'ensemble des informations disponibles.

- **Le dispositif régional d'information** : un stand d'information a été tenu sur le marché d'Arvert

- **Le dispositif d'accompagnement** : l'assistance technique et les aides financières de l'Etat (aide à l'équipement, aide à l'antenne, et aide à la réception).

Un site internet : www.tousaunumérique.fr

Un centre d'appels : 0 970 818 818 – coût d'un appel local, du lundi au samedi de 8h00 à 21h00.

MANIFESTATIONS

OCTOBRE :

Le samedi 16 octobre :

à 20H30 à la Salle des Fêtes, **concert de grand ensemble de cuivres Divertimento** – organisé par le Foyer Rural.

Les 23 et 24 octobre :

Réservez ces dates où se dérouleront, à la salle des fêtes et au Parc de Loisirs, **2 journées consécutives au Jardin et aux Saveurs**, agrémentées par des ateliers cuisine auxquels vous pourrez participer et ensuite déguster ! (Places limitées). Nous vous attendons nombreux.

NOVEMBRE :

Le samedi 13 novembre :

à 20H00 sera organisée une soirée « **Pot au Feu** » animée par « **Méga Music** ». Pensez à réserver à l'Office de Tourisme. Les

places sont limitées.

Nous vous attendons nombreux

Le samedi 20 novembre à 20H30 :

à la Salle des Fêtes, Cabaret : « **La boîte à punaises de Tatan Madeleine** » - organisé par le Foyer Rural.

Le mercredi 15 décembre :

à 15H à la Salle des Fêtes en collaboration avec la Municipalité, le Foyer Rural et les Parents d'Elèves ; **Spectacle de Noël pour les enfants : Tempo Retro par l'Odyssée Théâtre**. Notez dès maintenant cette date. Spectacle musical tendre et coloré GRATUIT.

Le samedi 15 janvier 2011 :

à 20H30 à la Salle des Fêtes, théâtre

« **Lettre d'une inconnue** » de Stefan Zweig - organisé par le Foyer Rural.

Directeur de la publication : Michel PRIOUZEAU, Maire d'Arvert. **Rédaction :** Commission Municipale de l'Information : Yvan BAUD, Sylvie MARC, Michel BRIANT, Bernard LAMBERT, Christiane AUBIER, Guy CHAGNOLEAU, Jean-Paul PERAUDEAU, Suzy JACQUES-LAMY, Janick ROY, Eric BAHUON, Annie DOUBLET, François SOURBE